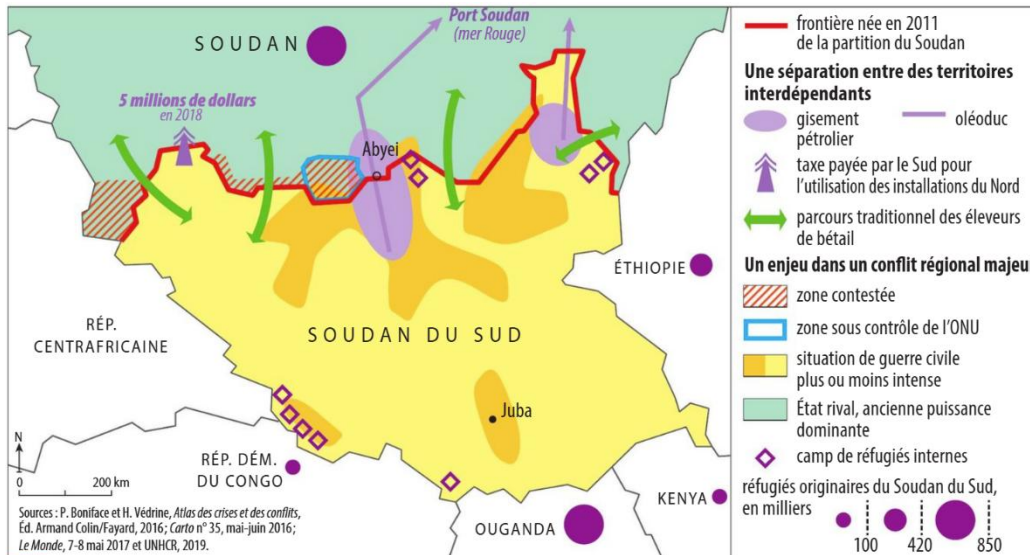


Les nouvelles frontières, un défi pour la stabilité entre les États

Quels sont les effets de ces frontières sur la stabilité de leur environnement régional ?

Depuis 1945, la création des frontières a connu une forte accélération : leur longueur totale avoisine désormais 250000 km. Malgré le ralentissement du mouvement, le début du XXI^e siècle a encore vu apparaître les frontières de deux nouveaux États, hors Europe : le Timor-Oriental (2002) et le Soudan du Sud (2011).



1 La frontière Soudan/Soudan du Sud, objet de conflit

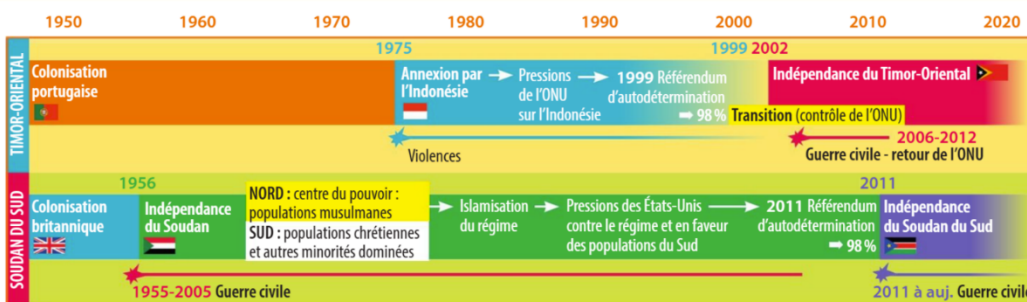
2 La division du Soudan, une remise en cause de la stabilité régionale

Le gel des frontières héritées de la colonisation¹, à l'exception de quelques ajustements de tracé, a fortement contribué à stabiliser la carte politique de l'Afrique au cours du dernier demi-siècle : celle-ci a moins changé que celle de l'Europe pendant la même période. La partition du Soudan constitue donc la première application en Afrique du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Après quatre décennies d'une rébellion qui a commencé en 1964 et un référendum favorable à plus de 99 % à l'indépendance, celle-ci a été proclamée à Juba le 9 juillet 2011. Le tracé de la frontière, dans une zone gorgée de pétrole, a suscité de nombreuses difficultés et le statut de régions frontalières n'est tou-

jours pas réglé, en dépit des accords qui prévoyaient des consultations populaires, car Khartoum (capitale du Soudan) n'est pas près d'abandonner ses périphéries du Sud riches en pétrole. La naissance du 193^e État membre de l'ONU a été accueillie avec inquiétude par certains États subsahariens, comme le Tchad, qui redoutent une contagion des dynamiques séparatistes. La remise en cause du *statu quo* territorial ouvre en effet la boîte de Pandore, car il existe d'autres aspirations à l'indépendance, notamment au Somaliland.

D'après R. Pourtier (dir.), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Ed. Nathan, 2017.

1. L'Organisation des États Africains a imposé en 1964 la conservation des frontières tracées par les colonisateurs.



3 Deux nouvelles frontières issues de conflits

Sources : B. Giblin (dir.), *Les Conflits dans le monde : Approche géopolitique*, Ed. Armand Colin, 2016 et F. Cayrac-Blanchard et F. Durand, *Encyclopaedia Universalis*, 2019.

Vous organisez un débat sur le sujet : **La création de nouvelles frontières est-elle source de conflits ou de stabilité ?**

Un groupe montrera que la création de nouvelles frontières favorise les conflits, l'autre qu'elle favorise la stabilité.



4 Une gestion de la frontière timoraise à améliorer



L'Indonésie et le Timor-Oriental ont commencé à négocier leurs frontières en 2000, à la suite du choix de l'indépendance par les Timorais en 1999. À l'Est, la frontière de 150 km qui divise l'île en deux a été rapidement fixée. À l'Ouest, celle de 120 km qui crée l'enclave d'Oecussi, à l'intérieur du territoire indonésien, reste l'objet de disputes qui provoquent des tensions dans la zone frontalière. Les deux pays fondent leurs négociations sur un traité de 1904 entre les Portugais et les Néerlandais¹, mais ils diffèrent sur son interprétation. En marge de ces lentes négociations officielles, des rencontres se sont déroulées entre chefs des communautés indigènes des deux parties de la frontière. Ces chefs locaux demandent à la considérer comme une limite administrative qui ne sépare pas leur communauté. Avant la domination portugaise au Timor-Oriental, des accords frontaliers oraux existaient entre les royaumes timorais. Intégrer les chefs indigènes dans les négociations de frontières devrait donc être une priorité pour les gouvernements d'Indonésie et du Timor-Oriental. Ils devraient écouter les aspirations des communautés indigènes pour permettre de créer une frontière durable qui bénéficie à la fois aux États et à leurs peuples.

D'après A. Prabandari, F. Rieng Prastowo, A. Triastiwari Harianto (université Gadjah Mada, Indonésie), *The Conversation*, 10 août 2018.

1. Le Timor-Oriental était un territoire portugais, tandis que le reste de l'île a été une colonie néerlandaise jusqu'en 1949.



5 La frontière du Timor-Oriental, une frontière matérialisée

Le poste-frontière de Batugade entre le Timor-Oriental et l'Indonésie.